



VITRAC
SUR
MONTANE

MAIRIE - 71 Route de Corrèze
19800 VITRAC SUR MONTANE

 05 55 21 33 51

Commune de VITRAC SUR MONTANE

Réunion ordinaire du Conseil Municipal du 03 mai à 20h00

Salle de réunion de la Mairie

Présents : Messieurs DE SENA – MIGINIAC – SIEGEL – STOPYRA – FAURIE

Mesdames DUMAS – LACROIX – MELDRUM – STOPYRA – ISLJAM - LAGRANGE

Début de réunion à 20h00

Désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur Serge FAURIE est élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Adopté à l'unanimité

Madame le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Un devis de EYREIN TP concernant le chantier de renouvellement de passages busés au Mons Gare.
- Deux devis (EYREIN TP et DRIVERS.LOC.TP) concernant les travaux du mur au cimetière.

Les membres du conseil valident ces rajouts à l'ordre du jour.

Madame le Maire propose de remettre le contrat de fauchage au prochain conseil municipal, faute de devis. Le conseil municipal est d'accord pour reporter ce point à la prochaine réunion.

Attribution des subventions aux associations

Madame le Maire informe le conseil municipal que toute demande de subventions de la part des associations doit être accompagné d'un formulaire « Cerfa N° 12156*06 » téléchargeable sur le site de la préfecture et dûment rempli. L'association doit être d'intérêt communal. Si ce document n'est pas fourni, l'association ne percevra pas cette dotation.

APAE (Association Protection Animale Egletonnaise)	205,00 €	Adopté à l'unanimité
ASVC (Association Sportive Vitrac Corrèze)	100,00 €	Adopté à l'unanimité
Anciens combattants (section Vitrac)	400,00 €	Adopté à l'unanimité
Comice Agricole cantonal	80,00 €	Adopté à l'unanimité
Comité des Fêtes de Vitrac	150,00 €	Adopté à l'unanimité
Les Compagnons de la Montane	150,00 €	Adopté à l'unanimité
Coopérative scolaire	500,00 €	Adopté à l'unanimité
FSE (Foyer socio-éducatif – Collège de Corrèze)	100,00 € + 200,00 € de participation à un voyage	Adopté à l'unanimité
JMF Egletons	50,00 €	Adopté à l'unanimité
Association des parents d'élèves	0,00 € (provision de 500,00 €)	Adopté à l'unanimité
Sécurité routière	50,00 €	Adopté à l'unanimité
Don du sang	50,00 €	Adopté à l'unanimité
Les Petites Fées Préma	0,00 €	
Mise à disposition de la salle polyvalente à titre gratuit		8 pour et 3 abstentions
Impulsion	150,00 €	8 pour et 3 abstentions
Total	2185,00 € + 500,00 € (provision APE) = 2685,00 €	

Pour rappel, il a été prévu au budget 2948,00 € d'attribution de subventions aux associations.

Achat d'un four électrique et d'une plaque de cuisson

Madame le Maire présente 3 devis de fours électriques et de plaques de cuisson dédiées à la cuisine de la salle polyvalente dont cette partie de matériel doit être remplacée.

2 devis de chez DIGITEC 2000 de gazinières avec plaque vitrocéramique tout en un d'un montant de **889,00 € TTC** (Marque Electrolux) et de **539,00 € TTC** (Marque Beko)

1 devis de chez BUT d'un montant de 159,99 € TTC (Marque AYA) pour le four et 199,99 € TTC (marque Brandt) pour une table vitrocéramique,

Soit un total de **359.98 € TTC**.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'acheter cet équipement au moins cher, donc chez BUT pour un montant de 359,98 € TTC.

Travaux au Mons Gare

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal le devis d'Eyrein TP pour le chantier au Mons Gare qui a pour but le renouvellement de passages busés, soit **4 783,92 € TTC**.

Madame le Maire précise que cette entreprise est agréée (cf Police de l'eau) pour effectuer ce chantier.

Travaux mur du cimetière

Madame le Maire présente les 2 devis reçus concernant les travaux prévus du mur au cimetière.

Devis de Eyrein TP (Entreprise d'Eyrein) : **13 162,08 TTC**

Devis de Drivers.Loc.TP (Entreprise de Chamboulive) : **11 520,00 € TTC**

Après délibération, le conseil municipal choisi l'entreprise Drivers.loc.TP pour réaliser ce chantier.

Fin de séance à 21h30.